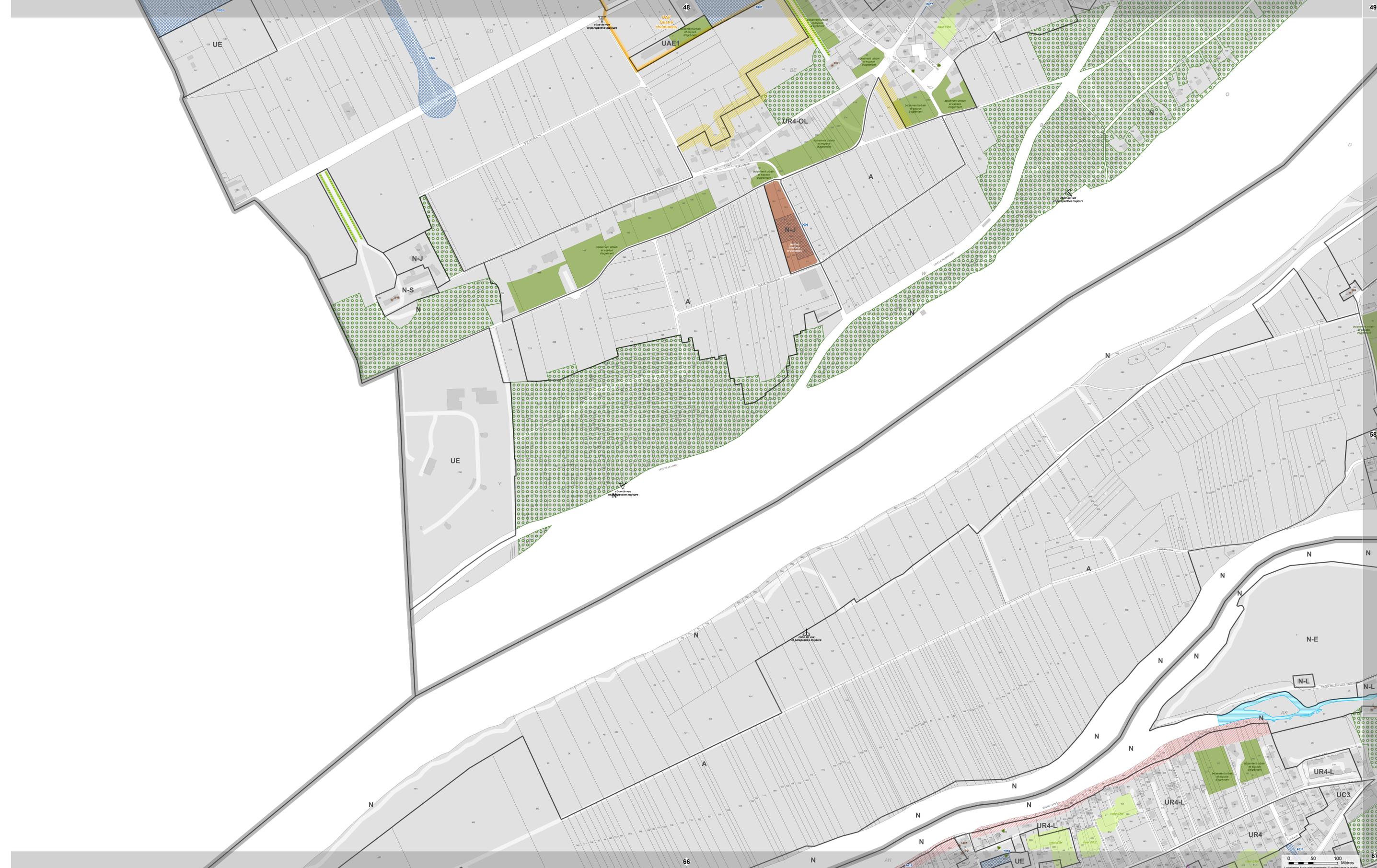
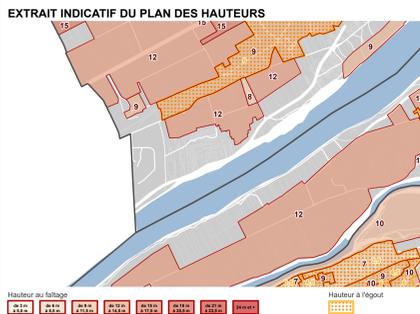
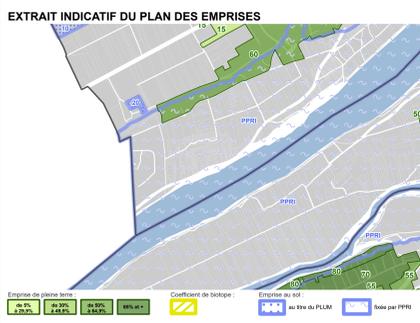
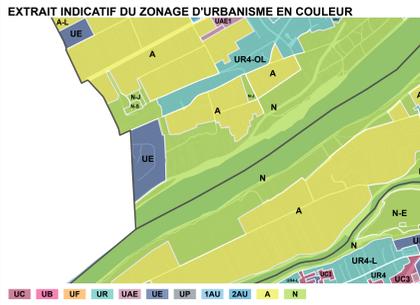


Format d'origine : 1664mm x 914,4mm  
Echelle de la planche : 2000e

PLUM prescrit par délibération du conseil métropolitain du 11/07/2017  
PLUM approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07/04/2022  
PLUM mis à jour par arrêtés du 10/07/2022 et du 19/01/2023  
PLUM modifié par délibérations du conseil métropolitain du 22/06/2023, du 16/11/2023 (M51)  
Modification 2 engagée par arrêté du 02/08/2023

### LÉGENDE DE LA PLANCHE

Zonages d'urbanisme	Prescriptions d'urbanisme
UC - zone Urbaine de Centre-ville	Cône de vue et perspective majeure
UC2 - zone Urbaine de Centre-ville	Acte agricole
UC3 - zone Urbaine de Centre-ville	Lignes noires
UC4 - zone Urbaine de Centre-ville	Alignement d'arbres
UR - zone Urbaine de Boulevard	Cour d'ici
UR2 - zone Urbaine de Boulevard	Parcours-parc
UR3 - zone Urbaine de Boulevard	Boisement urbain et espaces d'ornement
UR4 - zone Urbaine de Boulevard	Espaces verts classés
UR5 - zone Urbaine de Boulevard	Jardins familiaux et potagers
UR6 - zone Urbaine de Boulevard	Frange agricole ou paysanne
UR7 - zone Urbaine de Boulevard	Zone fluviale et d'aménagement hydraulique
UR8 - zone Urbaine de Boulevard	BM susceptible de changer de destination
UR9 - zone Urbaine de Boulevard	Équipement intermodal
UR10 - zone Urbaine de Boulevard	Essence patrimoniale
UR11 - zone Urbaine de Boulevard	Lignes commerciales protégées
UR12 - zone Urbaine de Boulevard	Emploi commercial
UR13 - zone Urbaine de Boulevard	Secteur de constructibilité limitée
UR14 - zone Urbaine de Boulevard	Secteur protégé (un maximum (*) ou un maximum (**)) de hauteur maximale autorisée
UR15 - zone Urbaine de Boulevard	Zone non soustraite
UR16 - zone Urbaine de Boulevard	Appareillement de bus de 3 voies
UR17 - zone Urbaine de Boulevard	Secteur d'orientation d'aménagement et de programmation
UR18 - zone Urbaine de Boulevard	Secteur de transports publics collectifs
UR19 - zone Urbaine de Boulevard	
UR20 - zone Urbaine de Boulevard	
UR21 - zone Urbaine de Boulevard	
UR22 - zone Urbaine de Boulevard	
UR23 - zone Urbaine de Boulevard	
UR24 - zone Urbaine de Boulevard	
UR25 - zone Urbaine de Boulevard	
UR26 - zone Urbaine de Boulevard	
UR27 - zone Urbaine de Boulevard	
UR28 - zone Urbaine de Boulevard	
UR29 - zone Urbaine de Boulevard	
UR30 - zone Urbaine de Boulevard	
UR31 - zone Urbaine de Boulevard	
UR32 - zone Urbaine de Boulevard	
UR33 - zone Urbaine de Boulevard	
UR34 - zone Urbaine de Boulevard	
UR35 - zone Urbaine de Boulevard	
UR36 - zone Urbaine de Boulevard	
UR37 - zone Urbaine de Boulevard	
UR38 - zone Urbaine de Boulevard	
UR39 - zone Urbaine de Boulevard	
UR40 - zone Urbaine de Boulevard	
UR41 - zone Urbaine de Boulevard	
UR42 - zone Urbaine de Boulevard	
UR43 - zone Urbaine de Boulevard	
UR44 - zone Urbaine de Boulevard	
UR45 - zone Urbaine de Boulevard	
UR46 - zone Urbaine de Boulevard	
UR47 - zone Urbaine de Boulevard	
UR48 - zone Urbaine de Boulevard	
UR49 - zone Urbaine de Boulevard	
UR50 - zone Urbaine de Boulevard	
UR51 - zone Urbaine de Boulevard	
UR52 - zone Urbaine de Boulevard	
UR53 - zone Urbaine de Boulevard	
UR54 - zone Urbaine de Boulevard	
UR55 - zone Urbaine de Boulevard	
UR56 - zone Urbaine de Boulevard	
UR57 - zone Urbaine de Boulevard	
UR58 - zone Urbaine de Boulevard	
UR59 - zone Urbaine de Boulevard	
UR60 - zone Urbaine de Boulevard	
UR61 - zone Urbaine de Boulevard	
UR62 - zone Urbaine de Boulevard	
UR63 - zone Urbaine de Boulevard	
UR64 - zone Urbaine de Boulevard	
UR65 - zone Urbaine de Boulevard	
UR66 - zone Urbaine de Boulevard	
UR67 - zone Urbaine de Boulevard	
UR68 - zone Urbaine de Boulevard	
UR69 - zone Urbaine de Boulevard	
UR70 - zone Urbaine de Boulevard	
UR71 - zone Urbaine de Boulevard	
UR72 - zone Urbaine de Boulevard	
UR73 - zone Urbaine de Boulevard	
UR74 - zone Urbaine de Boulevard	
UR75 - zone Urbaine de Boulevard	
UR76 - zone Urbaine de Boulevard	
UR77 - zone Urbaine de Boulevard	
UR78 - zone Urbaine de Boulevard	
UR79 - zone Urbaine de Boulevard	
UR80 - zone Urbaine de Boulevard	
UR81 - zone Urbaine de Boulevard	
UR82 - zone Urbaine de Boulevard	
UR83 - zone Urbaine de Boulevard	
UR84 - zone Urbaine de Boulevard	
UR85 - zone Urbaine de Boulevard	
UR86 - zone Urbaine de Boulevard	
UR87 - zone Urbaine de Boulevard	
UR88 - zone Urbaine de Boulevard	
UR89 - zone Urbaine de Boulevard	
UR90 - zone Urbaine de Boulevard	
UR91 - zone Urbaine de Boulevard	
UR92 - zone Urbaine de Boulevard	
UR93 - zone Urbaine de Boulevard	
UR94 - zone Urbaine de Boulevard	
UR95 - zone Urbaine de Boulevard	
UR96 - zone Urbaine de Boulevard	
UR97 - zone Urbaine de Boulevard	
UR98 - zone Urbaine de Boulevard	
UR99 - zone Urbaine de Boulevard	
UR100 - zone Urbaine de Boulevard	



0 50 100 Mètres  
F contouré sur le plan représente 20 mètres de hauteur de façade